

INFOREST

Le bulletin municipal de Forest sur Marque



› ASSOCIATIONS 3

› INFOS MUNICIPALES 9

› HISTOIRE 10

› DOSSIER
Les alliés
p10-11



A FOREST SUR MARQUE

› Le chiffre

158 = kg de denrées alimentaires collectés pour la banque alimentaire à Forest



QUE 2020 SOIT À L'IMAGE
DE NOTRE VILLAGE :
ACCUEILLANT, VERDOYANT,
VIVANT...

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

11/11 Candice DALLE
16/12 Ernest TIMMERMAN

■ DÉCÈS

22/10 Ginette CRAMET, 91 ans
09/11 Christiane BERTHE, 90 ans
17/11 Ghibert GRU LOIS, 92 ans
20/11 Adolphe FOURNIER, 89 ans
13/12 Fernand CAUCHY, 88 ans
29/12 Brigitte VIEILLEFONT-MULLIEZ, 54 ans

SOMMAIRE

■ ETAT CIVIL	p. 2
■ ASSOCIATIONS	p. 3 à 5
■ INFOS MUNICIPALES	p. 6 à 9
■ HISTOIRE	p. 10 à 11

En raison de la période électorale, il n'y a pas de Mot du Maire, ni de Tribunes.



Commune de Forest sur Marque

80, Rue Principale - 59510 FOREST SUR MARQUE
Tél. 03 20 41 01 22 - Fax. 03 20 84 24 90
Courriel : forestsurmarque@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

M^{me} Marie-Thérèse Pincédé,

Rédacteur en chef : M. Bernard Strobbe,

Rédaction : commission communication,

Conception, réalisation : Visuel Concept

Photos : droits réservés

Papier issu de forêts gérées durablement

Inforest est diffusé dans tous les foyers Forestois. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie.

LE DON DU SANG A FOREST-SUR-MARQUE

En 2017 l'EFS (= Etablissement Français du Sang) rendait possible l'organisation d'une collecte du sang à Forest-sur-Marque. Cette opération a pu se renouveler en 2018 et 2019. Une quarantaine de Forestois(es) se sont déplacé(e) à chaque reprise. Cela ne s'avère pas suffisant, d'autant que le nombre de donateurs au global baisse également. A l'issue de la collecte organisée en octobre dernier, l'EFS a fait savoir, qu'au vu des moyens déployés et du nombre de donateurs, il n'était plus envisageable d'organiser une collecte spécifique à Forest-sur-Marque.

COLLECTES À FOREST-SUR-MARQUE

Cumul Année 2017
82 **DONNEURS** dont 43 Forestois(es)

Cumul Année 2018
59 **DONNEURS** dont 41 Forestois(es)

Cumul Année 2019
50 **DONNEURS** dont 38 Forestois(es)



DON SANG
DU

SAMEDI 18 JANVIER 2020
Salle des fêtes

8 h 00 - 13 h 00
HEM



LE GOÛTER DES AÎNÉS

C'est toujours avec un grand plaisir que nous accueillons nos aînés pour le goûter de Noël aux pains brioches. C'est un moment de rencontre et de discussion qui s'est terminé en fin de journée par la remise d'un colis composé de : un vin rouge Bergerac, un vin blanc moelleux de Gascogne, un champagne brut, un bloc de foie gras, un canard à la crème aux cèpes, un mug, des gourmandises aux chocolat, une compote gourmande aux abricots, pêches et nougat et un paquet de sablés oranges confites et pépites aux chocolat blanc.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 14h à 17h - Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h - Jeudi, Samedi : 9h à 12h

mail : forestsurmarque@wanadoo.fr - Tél. 03.20.41.01.22.

site de mairie [http:// www.forestsurmarque.fr](http://www.forestsurmarque.fr)



NOUVEAU LOOK POUR FOREST RUNNING 59

Pour leur 8e AG, les adhérents de l'association forestoise qui en compte 44 dont 32 Forestois, ont eu le plaisir de découvrir le nouveau logo créé par un de nos adhérents ! Un nouveau look qui affiche les valeurs au coeur de son projet : la convivialité, la famille, le respect de la nature et le bien être.

Proposer aux Forestois et aux habitants des communes du Val de Marque le plaisir et les bénéfices de la course à pieds. Un projet que nous vivons d'abord en nous réunissant tous les dimanches à 9H50 depuis 8 ans au parking de la salle des Bonniers pour une sortie d'1h à 1h30. Au gré des projets de courses et initiatives des adhérents, d'autres rdv sont proposés en semaine pour des sorties run de formats divers, plus ou moins longues, ou sportives pour que chacun y trouve son compte !

Acteurs de la vie communale avec les autres associations forestoises, nous proposons une activité découverte pour le Téléthon. Cette année, un challenge co-organisé avec Chouett'VTT.

Par ailleurs, nous sommes fiers de représenter les couleurs de Forest-sur-Marque, aux courses alentour très régulièrement, Oxyg'Hem, les Chicons à Baisieux, Anstaing, Run&Bike de Tressin, plus récemment EKIDEN de Villeneuve d'Ascq et au delà avec une grande sortie annuelle, Amsterdam, Barcelone, Prague, Edimbourg, Houffalize et encore dans de nombreuses courses en France selon les projets, envie et dispo de chaque coureuses et coureurs.

Et puis cette année, une participation remarquée grâce à notre nouvelle tenue, à la 1^{ère} édition de la Course Nature du Val de Marque. Nous comptons bien prendre une part plus active dès l'an prochain, dans le partenariat qui associe notre commune à Hem et à la Fédération Française d'Athlétisme pour cette belle course sur nos beaux chemins du Val de Marque.



Pour courir avec nous
quelque-soit votre niveau
forestrunning5959@gmail.com
www.forestsurmarque.fr



TÉLÉTHON 2019



Le téléthon pour l'année 2019 à Forest sur Marque a rapporté la somme de **2400 euros** grâce à la générosité des associations.



2400 €



LES MONDES FANTASTIQUES

le samedi 02 novembre 2019 pendant l'heure du conte



L'HEURE DU CONTE

LE PREMIER TRIMESTRE 2020

- 18 janvier 2020 thème " Le Cirque "
- 15 février 2020 thème " Quoi de neuf docteur "
- 14 mars 2020 thème " L' arrivée du printemps "



LE CONCERT DU 15 DÉCEMBRE 2019



LES ENFANTS DE L' ÉCOLE G. BRASSENS , LES PARENTS , LA CHORALE EPHÉMÈRE, L' ENSEMBLE VOCAL FASILAFORST ; CET ENSEMBLE DIRIGÉ PAR AMÉLIE DECHELETTE.

Les enfants de l' école G. Brassens, les parents, la Chorale Ephémère, l'Ensemble vocal Fasilaforest ; cet ensemble dirigé par Amélie Dechelette.

Chansons : Noël c'est comme un rythme de jazz - Une fleur m'a dit : Il faudra leur dire (Francis Cabrel)

L' ATELIER MUSICAL DE TOUFLERS DIRIGÉ PAR JULIEN CARBON

Interprétations de : Les Oubliés Gauvain Sers, Mes Emmerdes Charles Aznavour, Ces mots simples... à mourir Vanessa Paradis /Francis Cabrel , Fields of Gold Sting, Le vol des cygnes Laurent Lamarca, Allez Reste Boulevard des Airs et Vianney



L' ENSEMBLE VOCAL FASILAFORST

est dirigé par Amélie Dechelette avec l'interprétation des chants suivants ; Messe Brève : Agnus Dei, O Salutaris, Sing Noel, Sing Hallelujah, La Seine, I will follow him



RAM

Journée Nationale des Assistants Maternels
le 23 novembre à Tressin



Photo du spectacle de Noël organisé par Nancy responsable du RAM le 7 décembre au centre de Loisirs de Forest sur Marque pour les enfants accompagnés des ATSEMS

USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende en vertu de l'article L.6232-4 du code des transports. Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45000 euros d'amende, 1 an de prison et de la confiscation du drone en vertu des articles L.6232-12 et L6232-13 du code des transports.

Les règles d'un bon usage d'un drone de loisir

1. Je ne survole pas les personnes.
2. Je respecte les hauteurs maximales de vol.
3. Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
4. Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
7. Je respecte la vie privée des autres.
8. Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité. Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité.
10. En cas de doute, je me renseigne.
11. Le survol de Forest-sur-Marque nécessite une autorisation auprès de la police aérienne et la préfecture

www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

INFOS MUNICIPALES

POINT D'ACCES AU DROIT (PAD)

Un lieu de justice de proximité

ACCES AU DROIT SUR RENDEZ-VOUS

Vous avez besoin d'aide, de conseil ou d'information, des professionnels du droit et des associations spécialisées sont là pour vous informer sur vos droits et obligations.

Avocat : Il vous renseigne le 1^{er} lundi après-midi du mois pour répondre à vos questions dans différents domaines : droit de la famille, droit pénal, procédure judiciaire ...

Notaire : Il vous renseigne 1 fois par trimestre, le 1^{er} jeudi matin du mois pour répondre à vos questions sur les successions, les donations, le droit immobilier...

Huissier : Il vous renseigne 1 fois par trimestre, le 1^{er} mardi matin du mois pour répondre à vos questions sur les exécutions de jugement, les dettes, les saisies, les expulsions...

S.I.A.VIC : Une association d'aide aux victimes vous reçoit chaque jeudi après-midi. Elle vous accompagne dans vos démarches, vous informe sur les procédures et vous aide à faire valoir vos droits.

Conciliateur de justice : Il vous reçoit le mercredi après-midi tous les 15 jours pour contribuer à résoudre un problème de voisinage, de propriétaire/locataire, de consommation (artisan, téléphonie,...)

Ecrivain public : Il vous reçoit le 1^{er} et 3^{ème} lundi après-midi du mois pour vous aider à la rédaction de courriers administratifs

Médiateur familial : Il vous reçoit uniquement sur rendez-vous

Et chaque année, courant MAI, un avocat fiscaliste vous renseigne sur la déclaration fiscale.

(Possibilité d'être accompagné par un interprète en langue des signes pour les personnes sourdes et malentendantes)



CDAD Conseil départemental de l'Accès au droit du Nord

Permanences à la maison de l'emploi et des services publics- Parvis Berthelot – HEM
Renseignements et rendez-vous au 03.20.66.58.11 Prestations gratuites et confidentielles.

Christine ZERIAH LEBLOND - GIP AGIRE VAL DE MARQUE

Directrice générale - 03 20 66 70 15 - Bureau / 03 20 66 16 19 - Parvis Marcellin Berthelot - 59510 Hem

Christine.Zeriah@valdemarque.fr -  www/mde-valdemarque.fr

INFORMATION CONCERNANT LES OBLIGATIONS LIÉES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

Le citoyen a désormais la possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



EN MÉMOIRE DES ALLIÉS TOMBÉS À FOREST-SUR-MARQUE





En présence de Madame Charlotte Lecocq, Député de la 6^{ème} circonscription, Monsieur Francis Vercamer, Député du Nord, Monsieur Pascal Nys, Maire de Hem, Madame Pincédé, Maire de Forest-sur-Marque, le Conseil Municipal de Forest-sur-Marque, les Anciens Combattants d'Hem et de Forest-sur-Marque et la délégation des anglais de Mossley, ville jumelée avec Hem ont participé à la cérémonie commémorative de la Guerre 1939-1945 le dimanche 10 novembre 2019 au cimetière de Forest-sur-Marque.

Un rassemblement a eu lieu à 10h30 au cimetière plus précisément au carré des Alliés avec une intervention des personnalités.

Un vernissage de l'exposition consacrée à la seconde Guerre Mondiale (objets d'époque) et un verre de l'amitié offert par la municipalité eurent lieu au retour à la médiathèque.



deux mille
20

MEILLEURS VŒUX

Marie-Thérèse PINCEDE

Maire de Forest sur Marque

Les Membres du Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier
à la traditionnelle

Cérémonie des vœux du Maire

qui se déroulera le

Samedi 11 Janvier 2020 à 19h00

au Centre Municipal de Loisirs de Forest sur Marque



ANIMATIONS 2020

Calendrier / Forest sur Marque

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Samedi 11 Janvier : Tournoi de FOOT enfants U11 par FC forest - après-midi à la Salle des Bonniers
Vœux de la Municipalité et accueil des nouveaux Forestois à 19h au Centre Municipal de Loisirs

Samedi 18 Janvier : l'heure du conte thème "le diable" de 10h15 à 11h30 à la Médiathèque

Samedi 25 Janvier : Tournoi de bridge par l'Amicale Laïque à 15h au Centre Municipal de Loisirs



Samedi 15 Février : L'heure du conte thème "le docteur" de 10h15 à 11h30 à la Médiathèque

Dimanche 16 Février : Loto par l'Amicale Laïque / APE C. Breviers à 15h au Centre Municipal de Loisirs

Lundi 17 Février : D.S.H. Accueil de loisirs du 11 fev au 22 fev au Centre Municipal de Loisirs

Vendredi 20 Février : Festival «Contes et Légendes» hors mur de Marq en Baroul 19h: "Les deux potages" à 15h00 au Centre Municipal de Loisirs. Fin du D.S.H

Samedi 28 Février : Concours de chants à 18h00 à la Salle Henry Etchevin Lannoy par Forest Animations Municipales

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Samedi 7 Mars : Tournoi de Bridge par le FC Forest à 15h au Centre Municipal de Loisirs

Vendredi 13 Mars : L'après-midi de Badminton par l'Amicale à 19h à la salle des Bonniers

Samedi 14 Mars : L'heure du conte thème "L'arrivée du printemps" de 10h15 à 11h30 à la Médiathèque

Dimanche 15 Mars : Elections municipales

Dimanche 22 Mars : Elections municipales

Samedi 28 Mars : Concours de Bridge par l'Amicale à 15h au Centre Municipal de Loisirs